



## **OUVERTURE DU PORTAIL 2<sup>e</sup> d° (Rue des Augustin)**

Le Ministère de l'Intérieur demande de porter une attention particulière au renforcement du contrôle d'accès aux établissements scolaires notamment par la présence d'un personnel d'encadrement à l'entrée de l'établissement et par la fermeture des portails.

### **Il est également demandé aux familles :**

- > De ne pas stationner et de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
- > De ne pas stationner et de ne pas s'attarder dans les cours de l'établissement
- > De respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du portail.



**Ne jamais laisser passer d'élèves de collège et lycée en l'absence d'un personnel**

### **Les horaires d'ouverture du portail sont les suivants :**

<b>COLLEGE et LYCEE</b>	<b>LYCEE AVEC BADGE</b>
<b>7h45 – 8h20 : OUVERT</b>	
<b>12h05 – 12h30 : OUVERT et SURVEILLE</b>	
<b>13h00 – 13h20 : OUVERT</b>	<b>11h55 – 13h15 : OUVERT</b>
<b>16h05 – 16h15 : OUVERT et SURVEILLE</b>	
<b>16h50 – 17h30 : OUVERT et SURVEILLE</b>	<b>17h00 – 18h00 : OUVERT</b>



**Ces règles peuvent évoluer en fonction des règles sanitaires. Le grand portail peut alors être ouvert avec un personnel qui vérifie les masques et le lavage des mains**

En dehors de ces temps (dont le mercredi), le portail sera fermé.  
Merci de bien vouloir sonner à l'interphone et attendre la lumière verte pour entrer.

La Direction